



Le mot du Président et du Directeur

Daniel PUIGMAL et Olivier SUZANNE

Bonjour à toutes et à tous,

Le nouveau Conseil d'Administration a pris ses marques. Il travaille d'ores et déjà sur les projets en cours et réfléchit sur ceux à venir dans un contexte où la branche Famille voit ses comptes certifiés tout en faisant face à de nombreux défis comme celui de la baisse des naissances.

La Caf de l'Aube est fière d'accompagner, soutenir et financer les projets petite enfance, jeunesse, la parentalité, le handicap et l'animation de la vie sociale... Vous découvrirez à travers nos articles, de belles actions partenariales.

Enfin, à l'approche de l'été, nous vous rappelons que le dispositif VACAF, qui permet de soutenir financièrement les familles pour qu'elles puissent partir en vacances, est à votre disposition.

Bonne lecture et passez un bel été.

Bien à vous.

Daniel PUIGMAL
Le Président

Olivier SUZANNE
Le Directeur

Actualités du réseau

01 | Nouveauté dans le service AFAS de Mon Compte Partenaire

En 2026, une nouvelle fonctionnalité est mise à disposition dans le service Afas afin de vous permettre de recevoir, **par courriel**, une information lors de la mise à disposition d'une nouvelle notification de : **Paiement et Indu**

Activer les alertes : comment faire ?

Vous pouvez activer ces alertes directement depuis les écrans :

- « Mes paiements » pour les notifications de paiement ;
- « Mes indus » pour les notifications d'indu.

Qui peut activer ces alertes dans Afas ?

Tout utilisateur disposant d'un rôle de :

- Fournisseur de données d'activité (FDA)
- Fournisseur de données financières (FDF)
- Approbateur

... peut activer l'alerte pour son propre compte, depuis son profil utilisateur.



Bon à savoir

• Si un utilisateur cumule plusieurs rôles (FDA et/ou FDF et/ou approbateur), l'alerte n'est activée une seule fois, car elle est rattachée à l'utilisateur et non au rôle.

L'utilisateur ne recevra donc qu'un seul courriel, quel que soit le nombre de rôles cumulés.

• En cas de suppression des habilitations, l'utilisateur ne recevra plus de notification, même si l'alerte reste activée.

02 | En pratique En couple ou en colocation ?



Être en couple

C'est partager un logement commun, et partager :

- des intérêts matériels, (faire des courses communes, le ménage, conduire la même voiture, ...)
- des intérêts financiers (paiement du loyer, des charges, de l'électricité, avoir un compte commun, ...)
- et des intérêts affectifs (partager des sentiments amoureux, avoir des enfants, être reconnu en couple par son entourage, ...)

Être colocataire

C'est partager un logement où chacun dispose d'un espace personnel privatif.

Une colocation s'exprime également avec l'absence d'intérêt commun, qu'il soit financier, matériel ou affectif.

Et si mon conjoint habite loin ?

Lorsque vous êtes en couple mais que vous vivez séparé géographiquement de votre conjoint, vous n'êtes pas considéré comme une personne isolée.

Toutefois, si vous êtes contraints pour des raisons professionnelles d'assumer la charge de deux logements séparés sur le territoire français, vous pouvez prétendre à un calcul spécifique pour le calcul de deux aides au logement.

Pour plus d'infos sur les changements de situation à déclarer à la Caf www.caf.fr.

03 | Mon Compte Partenaire se modernise : ce qui change pour vous

Une sécurité renforcée pour protéger vos données

La protection de vos informations est notre priorité. Désormais, une double authentification est mise en place lors de votre connexion : après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, un code de sécurité à usage unique vous sera transmis par e-mail. Il vous suffit de le renseigner pour accéder à votre espace. Cette étape supplémentaire garantit que vous seul accédez à votre compte.

Votre adresse e-mail comme identifiant

Fini les identifiants difficiles à mémoriser. Vous pouvez désormais utiliser votre adresse e-mail comme identifiant de connexion. Votre ancien identifiant reste bien entendu valable si vous préférez le conserver.

Un seul accès pour tous vos comptes

Vous pilotez plusieurs comptes partenaire ? Bonne nouvelle : une seule adresse e-mail et un seul mot de passe suffisent désormais pour les gérer tous. Un gain de temps précieux au quotidien.

04 | Monenfant.fr : mise à jour régulière des données

Monenfant.fr : la nécessaire mise à jour régulière des données des équipements et services recensés.

Monenfant.fr est le portail institutionnel des Allocations familiales. Il permet aux futurs parents et parents de disposer d'une information personnalisée sur les différents modes d'accueil de la petite enfance (Eaje, assistants maternels, Relais petite enfance), d'accueil de loisirs ou de services pour les accompagner dans leur rôle éducatif.

En effet, le site « monenfant.fr » propose un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse et de la parentalité, par un accès gratuit à des informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Le référencement des équipements et services financés par une prestation de service (crèche, accueil de loisirs, lieu d'accueil parents-enfants, relais petite enfance, service de médiation familiale, espace de rencontre) mais aussi des assistants maternels actuellement en activité sur le site est **obligatoire**.

Pour aider au mieux les familles dans leur recherche du service le plus adapté à leurs besoins, il est nécessaire que les données des services et équipements qui sont référencés sur le site soient régulièrement mises à jour.

Chaque structure dispose d'une fiche de présentation individualisée, appelée « Fiche structure ».

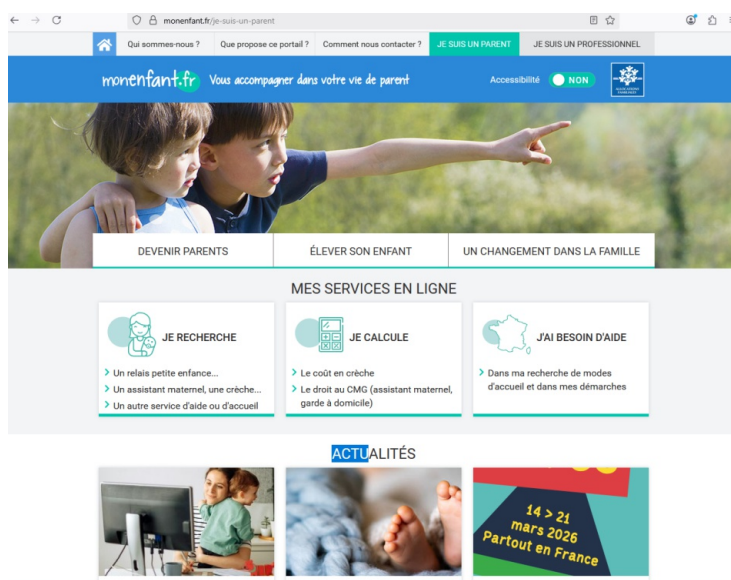
Toute modification de cette fiche structure (informations générales et pratiques, localisation, horaires d'ouverture, tarifs, places disponibles, arrêt du service, etc.) **doit être soit signalée dans les meilleurs délais** directement à la Caf, soit réalisée par le gestionnaire de la structure, sous réserve que ce dernier soit habilité sur le site.

Pour être habilité, rien de plus simple. La demande s'effectue directement en ligne, sur le portail monenfant.fr, dans la rubrique « Espace gestionnaires de structure », en indiquant le nom et la fonction de chacune des personnes autorisées à procéder aux modifications souhaitées.

Nous vous rappelons que le référencement et la mise à jour des informations des équipements et services sur le site monenfant.fr fait l'objet d'une vérification en cas de contrôle par la Caf.

Par avance, merci pour votre mobilisation.

Pour toute information sur le référencement et la mise à jour des informations, vous pouvez contacter vos référents monenfant.fr uniquement par mail à monenfant@caf10.caf.fr



05 | Prestations de services : 1ère actualisation des données

Vous êtes gestionnaire d'équipements ou de services aux familles financés par une prestation de service.

Le pilotage du Fonds national d'action sociale, où les marges de manœuvre demeurent faibles, requiert des Caf qu'elles actualisent régulièrement les données financières et d'activité servant au calcul des prestations de service. **Cette actualisation des données prévisionnelles 2026 d'activité et financières est obligatoire** pour les Etablissements d'accueil du jeune enfant, les Accueils collectifs de mineurs, les services d'aide à domicile et les services de médiation familiale.

Nous vous rappelons qu'à chaque transmission de déclaration, des contrôles de cohérence sont générés lors de vote saisie et avant envoi à la Caf.

Ces contrôles de cohérence visent à sécuriser le montant du droit calculé à partir des déclarations de données en détectant des écarts et/ou variations significatifs pouvant engendrer un risque d'indu, une mauvaise estimation des charges à payer ou le versement d'un droit sur ou sous-estimé.

En cas de contrôles KO, nous vous rappelons que vous devez nous détailler les principaux éléments explicatifs des écarts et/ou des variations détectées.

Votre commentaire doit être détaillé, chiffré et précis.

Rappel du calendrier 2026

Actualisation de juin : retour selon le calendrier ci-dessous

Droit PS	Type activité	Date appel	Date échéances	Date de relance
Actu JUN 2026	PS AAD	28/06/2026	25/07/2026	26/07/2026
	PSU EAJE			
	PS Médiation Familiale	21/06/2026	18/07/2026	19/07/2026
	PS ALSH			

Nous vous remercions de respecter le calendrier et, en cas de difficulté, de bien vouloir vous rapprocher de l'unité des aides collectives pour en échanger, et éventuellement obtenir un délai supplémentaire.

Contact des aides collectives : aides-collectives@caf10.caf.fr

06 | La campagne Activ+



La campagne Activ+ 2025-2026 s'achèvera début juillet.

Nous vous rappelons que les familles ont la possibilité de faire compléter la fiche d'inscription Activ+ 2025-2026 pour l'activité de leur enfant jusqu'en juin 2026 et de la transmettre à la Caf **au plus tard le 1er juillet 2026**.

Public concerné : enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans révolus.

Activités prises en compte : les activités sportives, culturelles, scientifiques ou de loisirs pratiquées tout au long de l'année scolaire, à l'exception des vacances d'été (juillet - août).

Condition relative au prestataire de service : la collectivité ou l'association qui propose l'activité doit avoir signé une convention avec la Caf.

Période de validité : du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026

07 | Les Promeneurs du Net

A ce jour, le réseau des Promeneurs du Net compte 17 promeneurs Jeunesse et 4 Parentalité. Parmi les labellisés, on retrouve des professionnels de la prévention spécialisée (AJD, SE-10), de l'animation jeunesse (associatifs ou municipaux), de l'habitat jeunes (FJT SSIA, FJT Ville de Troyes), et des organismes à vocation départementale (UDAF), et depuis 2025, deux professionnelles du Service social en faveur des élèves de la Direction des services départementaux de l'Education nationale, une sur la thématique Jeunesse et la seconde sur la Parentalité.



En 2026, le CRIJ Grand-Est, coordinateur du réseau des Promeneurs Aubeois, mais également de la Marne et des Ardennes, proposera des rencontres inter-réseaux tous Promeneurs et une spécifique à la Parentalité, ainsi que des temps sur le contrôle de son image sur Tiktok, sur les différents IA, l'impact des écrans sur le cerveau, sur de la sensibilisation à la cybersécurité professionnelle et aborder de nouveaux réseaux sociaux pour les PDN.

La BD « **Les 12 commandements des Promeneurs du Net : une BD pour un Internet plus responsable** » sera déclinée sous forme de théâtre-forum, d'atelier ou de jeu, à destination des publics jeunes par certains promeneurs durant l'année.

Cette BD est toujours disponible via ce lien : [Lire "Les 12 commandements des Promeneurs du Net" sur Calaméo](#). N'hésitez pas à le diffuser dans vos réseaux, professionnels et personnels !

La liste des Promeneurs du Net du réseau aubeois est à retrouver sur le portail dédié : <https://www.promeneursdunet.fr/departements/aube>

08 | Réseau des chargés de coopération Ctg : la dynamique est lancée !

Nous vous en faisons part dans le Cafinfos10 de décembre 2025... Depuis 2020, le déploiement des conventions territoriales globales (Ctg) s'appuie sur des chargés de coopération Ctg (CC Ctg), agents des collectivités ayant en charge une mission d'ingénierie pour et sur le territoire : veille et conseil auprès des élus, animation de démarches de diagnostic, propositions pour améliorer les services aux familles voire les développer, ...

A la suite des deux formations proposées aux CC Ctg en 2023 et 2025, financées par la Caf, un réseau a été créé afin de permettre aux agents, issus des quatre coins du département, de se retrouver au cours de l'année en fonction des besoins. Animé par un agent de la Caf, ce réseau répond aux souhaits exprimés par les CC Ctg : partager des savoirs et des pratiques, s'entraider, élaborer des méthodes et outils pour mener au mieux leur mission, ...

En mars 2026, un temps de travail a été organisé sur le thème « Impliquer et mobiliser les élus autour de la Ctg ». Partant du constat que les élus sont fortement sollicités et occupés, ou/et qu'ils n'ont pas forcément une bonne connaissance de la démarche Ctg, les chargés de coopération étaient demandeurs d'un temps pour partager des réflexions, des méthodes et des outils pour mieux travailler avec eux. Tous sont repartis avec des idées : définir un cadre de travail partagé élus/techniciens, provoquer des temps de travail courts autour de thématiques ciblées, mieux rendre compte aux élus afin d'entretenir leur intérêt pour le sujet, etc. Chacun y travaillera localement en fonction de ses possibilités.

Un autre rendez-vous a eu lieu en avril. Dans un contexte post-électoral, il s'agissait d'évoquer la manière de communiquer en direction des élus, afin de les sensibiliser à la démarche Ctg et les inviter à s'impliquer plus fortement par la suite. Ce sujet avait d'autant plus d'intérêt qu'il offre des pistes de travail avec des élus nouvellement installés.

Un prochain regroupement est prévu en octobre 2026 sur le thème « Organiser et animer la relation avec les habitants : les informer, les mobiliser, recueillir leurs besoins, favoriser leur implication. ».

09 | Les actions autour de la Parentalité

Comme chaque année, la Caf de l'Aube finance, grâce au Fonds National Parentalité, plusieurs dizaines d'actions collectives de soutien à la parentalité sur le territoire aubeois. Portés par des collectivités et structures locales, ces actions se mettent en place à partir des besoins des familles repérés localement, notamment dans le cadre des travaux des Conventions Territoriales Globales.

La MPT Centre social de Brienne le Château a réuni, du 16 au 20 mars 2026, 88 adultes et 239 enfants pour sa première Semaine de la Petite Enfance, organisée autour du thème national « Les équilibres ». Ateliers de relaxation, motricité, sophrologie, langage des signes et temps d'échanges ont rythmé la semaine, clôturée par le spectacle musical *À table*.

Portée par de nombreux partenaires locaux, l'initiative a renforcé les liens entre familles et professionnels. Son succès laisse envisager une reconduction en 2027.



Le Pôle Jeunesse de Marigny-le-Châtel a accueilli le 6 mars 2026 la soirée Family Connect, réunissant une quarantaine de familles autour de défis et d'ateliers sur les usages numériques. L'événement, soutenu par plusieurs partenaires locaux, visait à encourager un usage plus réfléchi des écrans.

En parallèle, un atelier de musicothérapie pour les 0-6 ans s'est tenu le 11 février. Parents et enfants y ont partagé une expérience sensorielle favorisant calme, attention et lien familial, en alternative au numérique.



L'Espace d'Animation Sociale et Culturelle de la commune de Pont Sainte Marie a lancé, jeudi 12 mars, son premier Café des parents, un rendez vous mensuel dédié aux échanges autour de la parentalité. Pour cette première rencontre, les discussions ont porté sur l'usage du numérique par les enfants et sur les préoccupations du quotidien.

Plusieurs acteurs locaux, élus, professionnels du social, représentants des écoles et du collège, étaient présents pour accompagner les familles.



10 | Nounou Dating

Un « Nounou Dating » pour rapprocher familles et assistantes maternelles à La Chapelle-Saint-Luc !

Le mercredi 17 juin, de 18h à 20h, la Maison des 1000 jours de La Chapelle-Saint-Luc a accueilli un événement convivial : un « Nounou Dating ».

Le « Nounou Dating » est une rencontre organisée entre familles et assistantes maternelles. Il permet, sur un temps court, de faciliter un premier contact et d'engager un premier échange. Il peut ensuite déboucher sur une seconde rencontre au domicile de l'assistante maternelle, et, si les échanges sont concluants, sur la signature d'un contrat d'accueil.

Cet événement, organisé conjointement par le Relais Petite Enfance de La Chapelle-Saint-Luc, France Travail, la Caf de l'Aube et la Mission Locale de Troyes, s'inscrit dans une démarche partenariale visant à favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire, tout en valorisant les services à destination des familles.

Dans une ambiance chaleureuse malgré les fortes chaleurs de la journée, les participants ont pu échanger autour d'un mocktail rafraîchissant proposé pour l'occasion. L'espace avait été aménagé en îlots de discussion afin de permettre des échanges plus confidentiels et de favoriser un climat de confiance, propice à l'expression des besoins et des attentes de chacun.

Six assistantes maternelles ont répondu présentes pour rencontrer trois familles en recherche de solutions de garde. Les échanges ont été fluides, riches et constructifs. Les parents ont pu obtenir des réponses précises à leurs interrogations concernant l'accueil de leur enfant, les modalités d'emploi ou encore le quotidien chez une assistante maternelle. À l'issue de la rencontre, les familles sont reparties rassurées et davantage confiantes quant à la possibilité de recourir à ce mode de garde.

La Caf était également présente. Océane LEICK, travailleuse sociale, tenait un stand d'information afin de présenter les aides destinées aux familles. Elle a également présenté aux assistantes maternelles les dispositifs de soutien existants, dont la prime à l'installation.

Cette initiative illustre la volonté des acteurs locaux de renforcer les liens entre familles et professionnels de la petite enfance.



12 | Enquête SENACS

Senacs : L'enquête annuelle pour mieux connaître l'activité des structures d'animation de la vie sociale (AVS)

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale (EVS) s'inscrivent dans le champ de l'animation de la vie sociale (AVS). Ces structures de proximité, à raison de 15 dans le département aubois, œuvrent au quotidien pour faciliter l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale dans les territoires. Elles sont également des lieux d'engagement bénévole et citoyen, où les habitants peuvent trouver des conseils et un soutien pour mettre en œuvre des projets collectifs.

Chaque année, les centres sociaux et les EVS sont conviés à répondre à une enquête nationale : **Senacs (Système d'Echanges National des Centres Sociaux)**.

Cette enquête, à l'initiative de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), est un outil d'observation de l'activité des structures.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- Rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les structures AVS.
- Évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national.
- Susciter les échanges et les rencontres entre acteurs.

Jusqu'à fin juin, les structures aubois sont amenées à répondre à l'enquête en ligne composée de différentes thématiques : vitalité démocratique, actions, emploi et finances, etc.

Depuis 2024, les questions économiques et de ressources humaines sont scrutées, afin de mettre en lumière les difficultés que pourraient rencontrer les gestionnaires dans ces deux domaines : difficultés économiques liées à l'augmentation des charges et à la baisse des subventions et difficultés RH du fait de nombreux mouvements de personnel et de la difficulté à trouver du personnel qualifié.

Ces deux tendances, observées au niveau national, touchent de plus en plus de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). La remontée d'informations via l'enquête Senacs permet à la Cnaf d'appréhender globalement ces sujets, pour lesquels des réflexions et des recherches de solutions sont travaillées au niveau national.



11 | Mise à disposition auprès des élus

Nouveaux élus : la Caf de l'Aube à votre écoute

À la suite du renouvellement des équipes municipales en mars 2026, la Caf de l'Aube souhaite aller à la rencontre des nouveaux élus du territoire.

Petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, accompagnement des familles : la Caf est un partenaire privilégié des collectivités pour répondre aux besoins des habitants et accompagner les projets locaux.

Vous souhaitez mieux connaître les dispositifs de la Caf, échanger sur les enjeux de votre commune ou envisager de nouvelles actions en faveur des familles ? Nos équipes sont à votre disposition pour organiser un temps d'échange et vous présenter les accompagnements possibles.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre interlocuteur Caf habituel ou auprès du secrétariat de Direction de la Caf de l'Aube.

13 | La lutte contre les fraudes à la Caf de l'Aube se renforce

Bilan 2025 : la lutte contre les fraudes à la Caf de l'Aube se renforce

En 2025, la Caf de l'Aube a poursuivi et intensifié ses actions de contrôle afin de garantir le bon usage des prestations sociales et de préserver l'équité entre les allocataires. Cette mobilisation s'est traduite par une activité soutenue des équipes de contrôle, avec des résultats significatifs en matière de détection des fraudes.

Au cours de l'année, 3 904 contrôles sur pièces ont été réalisés. Ces vérifications administratives, effectuées à partir des documents et informations transmis par les allocataires, permettent de détecter d'éventuelles incohérences dans les déclarations de ressources, de situation familiale ou de résidence.

Parallèlement, 322 contrôles sur place ont été menés directement au domicile des allocataires ou dans le cadre d'enquêtes approfondies. Ces interventions constituent un outil essentiel pour confirmer certaines situations et lutter contre les fraudes les plus complexes.

L'ensemble de ces opérations de contrôle a permis de détecter 3 063 949 euros de fraudes en 2025. Au total, 261 dossiers frauduleux ont été identifiés par les services de la Caf de l'Aube.

Ces chiffres témoignent d'une vigilance constante et d'un engagement fort dans la protection des fonds publics. Le préjudice moyen constaté par dossier s'élève à 11 739 euros, révélant l'impact financier important que peuvent représenter certaines fraudes pour la collectivité. Afin de sanctionner les comportements frauduleux, des pénalités ont également été appliquées, avec une moyenne de 755 euros par dossier.

Au-delà des montants, cette politique de contrôle vise avant tout à garantir une juste attribution des prestations sociales. La Caf de l'Aube rappelle ainsi que les prestations versées reposent sur la confiance et la déclaration sincère des allocataires. Les actions de prévention, d'information et d'accompagnement demeurent également au cœur de la stratégie de lutte contre la fraude.

Face à des mécanismes de fraude parfois de plus en plus élaborés, la Caf de l'Aube entend poursuivre en 2026 ses efforts de modernisation des contrôles et de sécurisation des prestations, afin d'assurer une gestion toujours plus rigoureuse et équitable des prestations sociales.



14 | La Médiation administrative à la Caf de l'Aube, bilan 2025

Le médiateur administratif, indépendant et impartial, a pour mission de rétablir la relation entre l'utilisateur et l'organisme. Il favorise la reprise du dialogue et veille à garantir l'accès aux droits, dans le respect de la réglementation en vigueur. Il intervient lorsque, malgré des échanges préalables avec les services de la Caf, l'allocataire ne comprend toujours pas la réponse apportée ou en conteste la pertinence.

En 2025, le service médiation de la Caf de l'Aube a traité 68 dossiers.

La majorité des saisines provient des allocataires, principalement via la téléprocédure du site caf.fr, devenue le moyen de contact privilégié grâce à sa simplicité et son accessibilité.

Le mail reste le deuxième canal utilisé, notamment par les allocataires et les Délégués des Défenseurs des droits.

Les principaux motifs des saisines demeurent les mêmes que les années précédentes :

- Incompréhension des trop-perçus
- Difficultés à comprendre certaines décisions de la Caf
- Absence de paiement.

Ces situations rappellent l'importance d'une information claire et accessible pour tous les usagers.

Afin d'améliorer l'accompagnement des allocataires, les Gestionnaires conseil allocataires (GCA) mènent quotidiennement diverses actions concrètes, telles que des contacts téléphoniques pour explications et l'enrichissement des notifications, afin de rendre les échanges plus fluides et plus compréhensibles. Ce travail essentiel doit être poursuivi en renforçant chaque jour la qualité des explications apportées ainsi que la clarté des informations transmises.

Attention : le médiateur ne peut être saisi qu'après des démarches préalables auprès des services de la Caf. À défaut, la demande de médiation sera rejetée.

« Qu'est-ce que la médiation administrative ? Quelles sont les situations et les conditions pour en bénéficier ? Comment saisir le médiateur administratif ? »

Découvrez l'essentiel de ce service en 2 minutes :

